LE 15 AOÛT 2013

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce quinzième jour du mois d'août deux mil treize, à 19h00 à laquelle sont présents:

Le Maire: Mme Adrienne Gagné

Les conseillers : M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt M. Robert Normand M. Guy Thibouthot

M. Martin Faucher M. Emile Nadeau

formant corps entier du conseil.

Mme Nicole Chabot, directrice générale est aussi présente

Les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation et signent.

	ū
Adrienne Gagné	-
Pierre Trudel	Hertel Vaillancourt
Robert Normand	Guy Thibouthot
Martin Faucher	Émile Nadeau

102-08-2013 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 417

Sur la proposition de Robert Normand et résolu à l'unanimité que le règlement n° 417 concernant le règlement d'emprunt pour la réfection de la chaussée du rang St-Louis soit et est adopté.

•Signature de registre le jeudi 22 août 2013

103-09-2013 APPEL D'OFFRES /TRAVAUX DU RANG ST-LOUIS

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu à l'unanimité que la firme Genivar soit mandatée pour lancer l'appel d'offres des travaux de réfection de la chaussée du rang St-Louis.

104-09-2013 Appel d'offres / Laboratoire pour contrôle qualitatif

Il est proposé par Emile Nadeau et résolu unanimement que la firme Genivar soit mandatée pour lancer l'appel d'offres pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de réfection du rang St-Louis.

105-09-2013 CHANGEMENT DE VITESSE / RANG STE-ANNE

ATTENDU qu'un bon nombre de camions circulent quotidiennement de la gravière située sur le rang Ste-Anne, à la route 275;

ATTENDU que la limite de vitesse en vigueur dans le rang Ste-Anne est de 70 km, ce qui occasionne des inconvénients importants pour les résidents de ce secteur;

ATTENDU que la sécurité des personnes qui y circulent est menacée par la vitesse qui n'est pas respectée par les véhicules lourds;

ATTENDU que cette situation est récurrente depuis quelques années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Thibouthot et résolu à l'unanimité que la limite de vitesse permise sur le rang Ste-Anne passera de 70 km à 50 km.

106-09-2013 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Guy Thibouthot et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 19h30.

Adrienne Gagné Nicole Chabot
Maire Directrice générale et Secr-très.